



COMITÉ de Gironde de Judo, Jujitsu, Kendo & Disciplines associées

Appel à candidature poste de **CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL**

Le groupement d'employeurs judo Aquitaine recrute un Conseiller Technique Fédéral (CTF), titulaire du DESJEPS spécialité « Performance Sportive mention Judo » ou du BEES 2ème degré option Judo-Jujitsu pour effectuer ses missions au bénéfice du comité départemental de Gironde de Judo-Jujitsu Kendo et Disciplines Associées.

Les candidatures de titulaires du DEJEPS spécialité « Performance Sportive mention Judo » ou BEES 1^{er} degré de judo seront étudiées sous réserve d'un projet de formation à court terme visant l'obtention du DESJEPS.

Les candidatures (lettre de motivation, copie de la carte professionnelle et CV) sont à adresser par mail avant le 14/08/2022

- Aux adresses emails suivantes :

Président du comité départemental de gironde de judo : Monsieur Grégory MARTIN president_comite33@ffjudo.com ; Président du GE judo Aquitaine Monsieur Claude DUBOS claude.dubos1@gmail.com

Copies mails : ETR Ligue Nelle Aquitaine : patrick.lacombe@ffjudo.com et RAF Ligue Nelle Aquitaine olivier.fayolle@ffjudo.com

DTN et DTN Adjoints : sebastien.mansois@ffjudo.com ; cecile.grasso@ffjudo.com ; sylvain.limouzin@ffjudo.com

Après étude des candidatures, des entretiens seront organisés dans la semaine du 22 au 26 août 2022.

Pour information, les adresses des sites de la ligue Nouvelle Aquitaine et du comité Gironde sont :

<https://nouvelle-aquitaine-judo.ffjudo.com/>

<https://comitejudogironde.ffjudo.com/>

Intitulé de la fonction : Conseiller Technique Fédéral

Type de Contrat de travail : Contrat à Durée Indéterminée à temps plein

Date prévisionnelle d'embauche : 1/09/2022

Classification : Technicien – groupe 5 de la CCNS

Rémunération : Rémunération mensuelle brute : comprise entre 2 300 € et 2500 € en fonction de l'expérience du candidat.

Description du poste

- Le CTF assure le développement et la coordination d'actions mises en œuvre par le comité départemental de la Gironde de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées ;
- Ses missions sont principalement effectuées pour le compte du Comité Départemental de la Gironde de Judo jujitsu et DA ;
- Il est membre de l'Équipe Technique Régionale (ETR), il participe aux réunions de l'ETR ;
- Des missions auprès de l'ETR, pour le compte de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées, peuvent être effectuées dans le respect d'un planning défini entre les deux structures OTD.



COMITÉ de Gironde de Judo, Jujitsu, Kendo & Disciplines associées

- Les missions sont définies et précisées pour chaque olympiade sportive par une lettre de mission qui peut être ajustée annuellement, si besoin ;
- Les missions sont évolutives dans leur contenu et leur répartition et pourront justifier la mise en place d'un plan individuel de formation.

PRINCIPALES ACTIVITES

- Il assure le développement de la pratique du Judo-Jujitsu et disciplines Associées sur le territoire girondin ;
- Il contribue à l'accroissement du nombre de licenciés dans la discipline ;
- Il est un relais de l'action fédérale en direction des clubs et du travail de proximité avec les clubs : informations et conseils, soutien aux projets associatifs, promotion, ...
- Il encadre les stages sportifs, regroupements, actions de détection et de formation des sportifs ;
- Il organise le suivi des activités fédérales (statistiques, ...) et coordonne les manifestations du comité de Gironde de Judo-Jujitsu ;
- Il assure l'accompagnement sportif et technique des licenciés du comité départemental Judo-Jujitsu de Gironde et les logistiques événementielles ;
- Il répond aux sollicitations du Conseil Départemental Gironde et des autres partenaires, à titre d'expert technique notamment ;
- Il assure le suivi et la coordination des manifestations sportives d'envergures inscrites au calendrier de la fédération et organisées en Gironde ;
- Il intervient sur la formation initiale et continue des enseignants du comité départemental de Gironde de Judo-Jujitsu et assure le suivi de la formation tant des encadrants que des sportifs au sein de tous les clubs départementaux ;
- Il participe aux réunions statutaires et réunions de commissions du comité départemental de Gironde de Judo-Jujitsu ;
- Il intervient au sein des structures PPF et associées du territoire (Pôle Espoirs de Lormont notamment)
- Il participe au développement du judo de haut niveau en Gironde ;
- Il assure la mise en œuvre et le suivi d'actions de prévention de la violence, de la délinquance et du dopage ;
- Il participe aux réunions et missions de l'ETR et aux stages de formation continue de l'encadrement technique.

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Durée du temps de travail : Temps plein – le volume annuel de travail est fixé à 214 jours effectifs, auxquels s'ajoute la journée de solidarité définie à l'article L.212-16 du code du travail, la durée hebdomadaire du travail pouvant varier sur tout ou partie de l'année et le repos hebdomadaire n'étant pas habituellement donné le dimanche. L'organisation du temps de travail sera planifiée chaque année en cohérence avec la lettre de mission qui régit les missions annuelles du salarié.

Lieu : le lieu de travail est situé au comité de Gironde de Judo-Jujitsu, 153 Rte de Bordeaux, 33310 Lormont

Compte tenu de la nature de l'activité, une partie des missions se déroulera en dehors du siège social de l'association, avec des déplacements professionnels sur l'ensemble de la région ou au-delà (possibilité de prise en charge aux conditions fixées par l'association).

Convention concernée : Convention Collective Nationale du Sport

Temps d'adaptation : Période d'essai de 2 mois

Incompatibilités : La fonction est incompatible avec l'exercice de tout mandat de dirigeant ou d'administrateur au profit d'un OTD ou d'un club affilié à la FFJDA.



COMITÉ de Gironde de Judo, Jujitsu, Kendo & Disciplines associées

POSITIONNEMENT DANS L'ASSOCIATION

Sous l'autorité fonctionnelle du Président du comité départemental de Gironde de Judo -Jujitsu ;

Sous l'autorité administrative du Président du groupement d'employeurs judo Aquitaine

Sous l'autorité technique du DTN (Directeur Technique National) de la FFJDA ou de son représentant, le directeur ETR judo (Équipe Technique Régionale).

COMPETENCES NECESSAIRES

- Capacité à travailler en équipe et à fédérer autour de projets communs, sens des valeurs associatives et des relations humaines, culture « judo »
- Capacité à construire et mettre en œuvre des projets de développement
- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication ainsi que des outils informatiques : Word, Excel, Powerpoint, réseaux sociaux, ...
- Compétences affirmées pour conseiller et accompagner les dirigeants dans la rédaction de dossiers de demandes de subventions et réponses à des appels à projet.
- Capacité à monter des dossiers de subventions.
- Patrimoine de connaissances ou expériences : sport de haut niveau, formation de cadres, vie fédérale, enseignement du judo, organisations événementielles, textes officiels, ...
- Permis de conduire

EVALUATION DU TRAVAIL

Entretien annuel